

PORTAGE DU FONCIER AGRICOLE ÎLE-DE-FRANCE, TERRE D'INSTALLATION AGRICOLE



FUTURS AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES, VOUS AVEZ UN PROJET D'INSTALLATION ET VOUS AVEZ BESOIN DE TEMPS POUR LE FINALISER SEREINEMENT ?

Faites appel au dispositif de portage foncier lancé par la
Région Île-de-France

LE BUT ?

- **Vous faciliter** l'accès au foncier
- **Mettre en réserve pendant 10 ans maximum** le bien agricole identifié le temps d'étudier la viabilité du projet et de le finaliser

OÙ ?

Partout en Île-de-France

COMMENT ÇA MARCHE ?



1. Identification du bien par la SAFER de l'Île-de-France ou directement par le porteur de projet



2. Contact d'Île-de-France Nature ou de la SAFER de l'Île-de-France pour avis et échange sur le projet



3. Validation du projet et de la mise en réserve du bien agricole par Île-de-France Nature et le Comité technique départemental (CTD) de la SAFER de l'Île-de-France



4. Finalisation du projet agricole (formation, plan de financement, etc.)



5. Vente du bien agricole au porteur de projet dans les 10 ans suivant la mise en réserve

QUI FAIT QUOI ?



Alimentation du fonds,
étude et validation
du portage



Acquisition et
portage du foncier,
étude et validation
des dossiers



Accompagnement
dans l'approfondis-
sement du projet
agricole

PENSEZ-Y



VOUS AVEZ UN PROJET D'INSTALLATION MAIS PAS DE BIEN IDENTIFIÉ ?

Île-de-France Nature lance régulièrement des appels à candidatures pour identifier des porteurs de projets souhaitant s'installer en location sur le foncier agricole régional. La SAFER de l'Île-de-France lance régulièrement des appels à candidatures pour céder des biens agricoles en propriété ou location.



VOUS ÊTES EN LIEN AVEC UN AGRICULTEUR CÉDANT ?

Ce dispositif de portage de foncier permet une transmission plus sereine.

CONTACTS

IDF Nature : agriculture@iledefrance-nature.fr • www.iledefrance-nature.fr

SAFER IDF : safer@safer-idf.com • www.saferidf.fr

PAI Seine-et-Marne : contact@pai77.fr

PAI Île-de-France Ouest : pai@jaidf.fr

Pour vos projets d'installation : www.deveniragriculteuridf.fr



Ne pas jeter sur la voie publique
Credits photo: Jean-Louis Aubert,
L'Agence Nature - F. Chenel

